

leur Souveraine, même avec offre de deux sequins à chacun d'eux, & promesse d'une entière liberté au mois de Mai, ils l'ont abandonnée, jusqu'à un très-petit nombre près, qui n'a pas suivi les autres : Ils sont partis pour retourner en leur Pays divisés en deux colonnes de 1200. hommes chacune, tant Infanterie que Cavalerie, ayant pris la route du *Mantouïan* où ils ont commis divers excès ; d'ailleurs leur retraite est marquée de plusieurs autres desordres, puisqu'ils ont pillé jusques aux équipages de leurs propres Officiers qui ne voulurent pas les suivre. Les Vénitiens informés de ce qui s'étoit passé dans le *Mantouïan* de la part des Troupes qui devoient passer par leur territoire, ont aussi tôt ordonné à plusieurs Détachemens de leurs Troupes, de se poster du côté de l'*Adige* pour obliger ces Croates & Esclavons à se contenir dans la régularité ; en traversant leur Pays.

Naples. Toute crainte est dissipée, si tant est qu'il y en a eu, au sujet de l'arrivée dans ce Port, qu'on croyoit prochaine, de quelques Vaisseaux de l'Escadre Angloise que l'Amiral Matthews commande dans la Méditerranée. Il n'y a eu qu'un Vaisseau de cette Escadre qui y eut paru, & dont le Capitaine alla d'abord remettre au Consul Anglois qui se tient à *Naples*, une Lettre de Mr. Matthews ; après quoi il alla se remettre sur son bord, & partit. Par cette Lettre, qui a paru, l'Amiral Anglois charge le Consul de la Nation « d'assurer le Duc de Montalegre, Secre-
» taire d'Etat, qu'il n'entreprendra rien contre la
» Ville ni le Royaume ; de présenter ses res-
» pects à son Excellence, & de lui offrir ses
» services en tout ce qui ne sera pas incompat-
» tible avec son caractère d'Amiral. » Il dit

I.
Lettre de
l'Amiral
Matthews
au Duc de
Montalegre.